

Couvrir vos biens (marchandises, matériels, bâtiments, etc.), vos pertes financières ainsi que vos responsabilités vis-à-vis de votre propriétaire, de vos voisins ou de tiers, est une nécessité pour la protection du patrimoine de votre entreprise.

Votre entreprise a donc besoin de garanties adaptées pour faire face aux sinistres pouvant survenir (incendie, dégât des eaux, vol, bris, etc.).

L'assurance Dommages Aux Biens est là pour vous aider à maîtriser et couvrir vos risques.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Exemples de dommages



Incendie

Le feu prend dans une entreprise. L'assureur couvre les frais engagés pour assurer la continuité de l'exploitation : location de nouveaux locaux, de matériels informatiques, la reconstruction, etc.



Bris de machines

Une presse rotative offset contribuant à 1/3 du chiffre d'affaires d'une imprimerie est endommagée alors qu'elle est en pleine impression. L'assureur prend en charge les frais de recours à des sous-traitants, la perte d'exploitation subie et la réparation de la machine.

Couvrir vos risques



Les biens, pertes et responsabilités assurables

- Les bâtiments ou responsabilité locative
- Le mobilier
- Les matériels informatiques et bureautiques
- Les machines professionnelles
- Les marchandises et les stocks
- Les pertes pécuniaires
- Les recours des voisins ou des tiers
- Etc.



Les événements assurables

- Incendie
- Vol et tentative de vol
- Risques annexes (dégâts des eaux, foudre,...)
- Bris de glaces
- Dommages électriques
- Bris de machines
- Catastrophe naturelle
- Les risques sur mesure

Contenus à couvrir



Mobilier



Matériels portables ou fixes



Marchandises



POURQUOI PASSER PAR CRF ASSURANCES ?

- Expert des Risques Financiers depuis 1999.
- Un accompagnement à tous les stades de votre développement : de l'amorçage en passant par votre développement à l'international, jusqu'à l'introduction en bourse sur un marché français ou étranger.
- Des VIP² à votre écoute : nos Vrais Interlocuteurs Pointus et Passionnés vous répondent en direct et non une plateforme de souscription.
- Indépendant, notre cabinet sollicitera pour vous tous les assureurs du marché pour vous garantir les meilleures couvertures et conditions tarifaires.
- Une réactivité engagée.
- Des services intégrés innovants :
 - Audit de vos risques.
 - Conseils en matière de prévention.
 - Suivi de vos risques à l'étranger, via Globex International, réseau international de courtiers indépendants dont CRF Assurances est membre.
 - Information continue et veille juridique.
- Une expérience validée de la gestion de sinistres.

Pour un conseil ou une étude, contactez-nous au 01 55 46 80 60 ou sur contact@crfassurances.com

CRF Assurances

Le plus grand risque, c'est de penser que vous ne risquez rien

T + 33 1 55 46 80 60 - F + 33 1 55 46 96 60 - Site Web www.crfassurances.com

Société de Conseils et de Courtage d'Assurances - SARL au capital de 30 000 Euros - RCS Nanterre B 452 673 056 - N° ORIAS : 12 066 287 - Site Web : www.oriass.fr

Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes au Code des Assurances.